

ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC WILLIAM INC.
PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DIMANCHE, LE 1er JUILLET 2007

Ouverture de la 42^e assemblée générale annuelle à 9h00
Au Manoir du Lac William à St-Ferdinand

1. Ouverture de l'assemblée
L'ouverture de la 42^e assemblée générale s'est faite par Gaston Pinette.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Gaston demande à ce que le point 11. Varia soit mis avec le point 12. Questions du public.

Il est proposé par M. Bernard Boutin et appuyé par Mme Hélène Larochelle d'adopter l'ordre du jour avec le changement demandé par Gaston Pinette.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 2 juillet 2006
Sonia Nolette fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale 2006.

Il est proposé par M. Guy Lecomte et appuyé par M. Benoît Verville d'adopter le procès-verbal de l'assemblée 2006 tel que présenté.

4. Rapport du Président Gaston Pinette

Eau

Gaston explique qu'en collaboration avec la Municipalité, l'Association des Riverains font faire des tests d'eau à tous les ans sur le Lac William. Par le passé, les coûts des tests d'eau étaient défrayés à raison de 2/3 par la Municipalité et 1/3 par l'ARLW. Depuis 2006, nous avons réussi à faire diminuer notre apport financier pour ces tests à 20 %. Pourquoi l'ARLW paie pour les tests d'eau? Pour garder une main levée sur ceux-ci et pour pouvoir les consulter au besoin.

- a) Captation d'eau à Irlande
L'année passée, quelques membres directeurs de l'ARLW ont participé à diverses conférences et à l'analyse du rapport de captation d'eau à Irlande. Suite à cette analyse, trop de réponses au niveau de notre lac restaient sans réponse et nous avons fait parvenir une lettre au Ministère de l'Environnement pour leur faire part de nos inquiétudes.

Le Ministère a envoyé une lettre à la Ville de Thetford Mines pour refuser la captation d'eau à Irlande et pour que ceux-ci peaufinent l'étude au Lac St-François. La Ville de Thetford Mines est donc à travailler sur l'étude au Lac St-François.

b) Canards Illimités

Ce groupement a un projet pour la zone humide située à la tête du Lac William pour favoriser des habitats pour les canards.

Gaston Pinette spécifie qu'il avait des inquiétudes avec les excréments de canards et Canards Illimités nous ont assuré que ce projet n'apporterait pas trop de familles de canards.

L'étude de Canards Illimités est pratiquement terminée et sera déposée à la Ville de Thetford Mines (car ils sont un partenaire financier). Malheureusement, au moment où on se parle, nous n'avons pas pu prendre connaissance de ce dossier et nous restons vigilant pour le consulter lorsqu'il sera disponible.

c) Fosses septiques

La Municipalité est à faire la vérification des fosses septiques pour les résidents de St-Ferdinand. L'an passé, suite à ces vérifications, certains résidents ont dû se conformer.

Marina

a) L'année passée, la remise pour les descentes au lac est passée de 1\$ à 2\$ pour le comité de gestion du lac. Le comité de gestion est formé de trois (3) représentants de l'ARLW et trois (3) représentants de la Municipalité. Son but est d'améliorer le Lac William.

La Municipalité veut faire des améliorations au niveau de la marina et notre implication sera au niveau des bandes riveraines.

b) Feuillet de descente au lac

Une feuille expliquant les divers règlements du lac est remise à tous les utilisateurs de la marina.

c) Marina

Ce point a été discuté au point a).

d) Prises de photos autour du lac

La Municipalité a mandaté une personne pour prendre des photos autour du lac pour conserver des archives et ainsi pouvoir faire un suivi sur des constructions ou développement.

e) Plaintes à la Municipalité

La Municipalité a eu des plaintes à l'effet que certains riverains déverseraient leurs feuilles ou herbes dans le lac. Gaston demande aux gens de sensibiliser leurs voisins afin que ceci ne soit pas répété.

Alain Ruel annonce que la Municipalité ouvrira un Éco-centre sous peu et que celui-ci sera un endroit pour aller porter nos feuilles, herbes. Batteries, vieille huile, peinture, etc.

Desjardins

La Caisse Desjardins veut être notre partenaire financier pour une embarcation adaptée à divers besoins comme pour aller retirer un animal mort du lac ou pour retirer des arbres qui ont été déracinés lors d'orages. Nous sommes à travailler sur ce projet.

Patrouille nautique

Nous tenons à remercier Princecraft pour le ponton fourni à tous les ans pour la patrouille nautique. Nous ferons la présentation des constables spéciaux un peu plus tard.

Cyanobactéries

Gaston Pinette, Alain Ruel et Serge Gagnon ont assisté à plusieurs formations à ce sujet et Bruno Faucher approfondira ce sujet lors de sa présentation de son rapport de caractérisation du lac William.

Arbustes

Suite à l'obtention d'une subvention, nous avons distribué des 4190 arbustes le 16 juin dernier à plusieurs riverains. Nous avons aussi obtenu 1600 arbres que nous avons remis à la Municipalité pour mettre en bordure de certaines rivières qui ont perdu plusieurs arbres suite aux déluges des dernières années.

5. Présentation du projet de caractérisation du Lac William par Bruno Faucher

Monsieur Bruno Faucher fait la présentation du rapport de caractérisation qu'il a fait à l'automne 2006 pour notre Lac William. Ce projet a été réalisé par L'ARLW avec Grobec et la Municipalité comme partenaire financier.

Bruno explique ce que sont les cyanobactéries et que ceux-ci sont présents à notre lac depuis 1976. Il explique en résumé le nouveau programme gouvernemental pour contrer les cyanobactéries.

Suite à cette présentation, Serge Gagnon tient à apporter les précisions suivantes :

- Pour les utilisateurs du lac qui possèdent des gros moteurs, il est super important de les sensibiliser de faire attention pour respecter les profondeurs du lac. Ca ne veut pas dire de les bannir du lac.
- 80% de la pollution vient de la Bécancour, mais il faut travailler sur le 20% dont nous sommes responsables avant de pouvoir demander aux autres de faire leur part.

Monsieur Guy Lecomte demande si 1149 descentes au lac pour 2006 est seulement à la marina et Bruno répond que ce sont les descentes au lac répertoriées pour 2006. Ceci n'inclus donc pas les descentes qui ont été faites chez les terrains privés.

Monsieur Lecomte suggère de hausser la tarification de la mise à l'eau et de trouver un moyen de faire payer les embarcations qui sont mises à l'eau ailleurs qu'à la marina (ex : par la patrouille nautique). Monsieur Jean Rouillier renchérit la suggestion d'hausser la tarification des descentes à l'eau.

Alain Ruel dit qu'il travaille actuellement à instaurer un système de vignette pour les mises à l'eau. Il a communiqué avec d'autres lacs pour savoir comment procéder. C'est un dossier à suivre....

Gaston Pinette remercie les gens d'être sensibilisés par la cause et de nous appuyer dans nos démarches avec la Municipalité, les résidents, etc. Il assure l'assemblée que ces commentaires seront apportés à la Municipalité via le comité de gestion et qu'un suivi devrait être fait. Tous les gestes comptent pour améliorer la qualité de l'eau de notre lac. Pour commencer, Gaston suggère que chaque riverain plante un arbuste en bordure du lac pour aider à la filtration de l'eau.

Monsieur Serge Gagnon spécifie que nous travaillons présentement à mettre en place une procédure pour les épisodes de cyanobactéries pour en aviser le gouvernement.

6. Présence de cyanobactéries ou algues bleues
Ce point a été discuté dans le mot du président
7. Mot du représentant de la municipalité de St-Ferdinand
M. Alain Ruel se présente comme conseiller municipal. Il félicite l'ARLW et les gens qui sont présents.

Il dit que c'est important de garder la qualité de l'eau du Lac William pour que les 400 riverains gardent les évaluations de leur propriété. Si la qualité de l'eau devait se détériorer, il y aurait un grand impact économique.

Dans le feuillet de la Municipalité, à tous les mois, il y aura un article qui concernera le rapport de caractérisation et cet article servira à informer les gens des petits gestes concrets à poser pour améliorer la qualité de l'eau.

Un projet d'aménagement de la marina est en cours. La marina est loin de donner l'exemple pour les bandes riveraines et on veut en faire un exemple pour la communauté. Ce nouvel aménagement permettrait des aires de repos pour les non-riverains. Nous attendons des nouvelles du financement avant de commencer les travaux.

Madame Anne Lessard apporte le commentaire que nos quais de la marina ne sont pas accueillants pour les visiteurs surtout en période de crue des eaux. Elle apporte la suggestion de les améliorer.

8. Représentant des Fêtes du Lac

M. David Langlois est le représentant des fêtes du Lac.

Il explique que, pour eux, le nombre croissant d'embarcations d'année en année est aussi problématique puisque la sécurité doit être augmentée. Étant donné la popularité des Fêtes du Lac, on apporte la suggestion de toucher la population pour l'ARLW durant cette activité.

On demande aux gens de participer à la décoration du village pour montrer notre collaboration aux Fêtes du Lac. Les autres villages, lorsqu'ils font des fêtes, le village au complet est décoré de ballons, banderoles, etc..

On spécifie que le dimanche, la vente des bières est au profit de l'Association des Riverains et que les bénévoles sont les bienvenus.

9. Présentation de la patrouille nautique

Gaston Pinette présente la patrouille nautique pour l'été 2007 : Constable spécial Jessica Pomerleau et constable spécial Calina Drolet viennent nous parler de la patrouille nautique. Jessica est finissante en techniques policières et Calina est à sa 3^e année.

Jessica et Calina remettent un feuillet de la patrouille nautique à tous les membres (voir en Annexe A).

Voici une courte description de leurs rôles :

- Sécurité et sensibilisation des plaisanciers
- Vérification de la conformité des embarcations et des équipements
- Application du règlement en ce qui a trait au remorquage (ski nautique, wakeboard, etc)
- Vérification des cartes de compétence
- Application du règlement concernant les vitesses permises en dedans des bouées.

Ces constables ont été assermentés pour émettre des constats d'infraction en cas de besoin. Après trois avertissements donnés au même plaisancier, celui-ci se verra remettre ou envoyer une amende. Une nouvelle infraction est en vigueur pour action imprudente et ceci est éligible aux amendes en cas de besoin. Cette année, les constables donneront des amendes aux plaisanciers qui n'auraient aucune ceinture de sécurité dans le bateau sans donner d'avertissement.

Pour les vitesses à l'intérieur des bouées, les gens suggèrent que les constables se dotent d'un radar pour faire respecter les limites de vitesse sur le lac. Une demande pour un radar et un porte-voix a été faite. Nous sommes en attente.

Madame Monique Pineault (VP du Camping Vague-a-bond) demande à ce que la patrouille nautique passe au camping pour sensibiliser ses résidents et pour que le camping puisse collaborer avec la Municipalité en instaurant les mêmes règlements via les mises à l'eau, la vitesse, etc..

Les heures de travail de la patrouille nautique sont très flexibles jusqu'à concurrence de 30 heures/semaine. Les constables travailleront selon l'achalandage sur le lac. Il est certain que la semaine des Fêtes du lac, le nombre d'heures de travail sera augmenté.

Les constables remettent le rapport annuel 2006 pour les statistiques des vérifications et les conformités des embarcations (voir Annexe B). Pour 2006, si les constables avaient donné des amendes pour toutes les infractions, elles auraient ramassé 63 000\$. Les constables ont constaté que ce sont surtout les visiteurs qui ne respectent pas les conformités.

Pour rejoindre les constables spéciaux, vous devez appeler au 418-332-9709.

10. Présentation et adoption des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2007

Sonia Nolette fait la présentation des états financiers au 31 mars 2007. (voir Annexe C).

Il est proposé par M. Roland Arseneault et secondé par Mme Suzanne Aubre d'accepter les états financiers au 31 mars 2007 tel que présenté.

11. Varia

Ce point a été transféré au point 12.

12. Questions du public et varia

Monsieur Boisvert dit que notre priorité est de réduire le nombre d'embarcations sur le lac et qu'un bon moyen serait de retirer les passes de saison pour les résidents et d'obliger les gens à payer à toutes les descentes à l'eau et d'augmenter les coûts des descentes à l'eau.

Nous spécifions que ce point sera apporté au comité de gestion pour révision.

Monsieur Jean Rouillier demande pourquoi la Municipalité accepte le déboisement qui se fait à la tête du lac sur le côté du village. Alain Ruel répond que ce déboisement est dû à un manque de connaissance de l'environnement des conseillers municipaux et qu'il travaille à obtenir une formation aux nouveaux conseillers pour les sensibiliser sur l'environnement et ainsi éviter des déboisements nocifs comme ceux que nous connaissons actuellement. Une lettre sera envoyée de notre part à la Municipalité pour les aviser de nos interrogations pour ces déboisements et pour les remplissages que nous constatons aussi.

13. Élections des sortants

Il y a quatre (4) postes sortants pour les membres de l'Association des Riverains :

- M. Gaston Pinette
- M. Denis Gosselin
- M. André Marcoux
- M. Sylvain Belleau

Pour devenir un membre de l'Association des Riverains, une seule exigence est demandée, soit celle d'être membre des Riverains.

Président des élections

Il est proposé par M. Alain Ruel et secondé par Mme Sonia Nolette que M. Alain Rouillier soit nommé président des élections. M. Rouillier accepte.

Élections

Il est proposé par Mme Suzanne Aubre et secondé par M. Gaston Pinette de proposer la nomination de Monsieur Yvan Aubre. M. Aubre accepte

Il est proposé par M. Jean Rouillier et secondé par M. Gaston Pinette de proposer la nomination de Monsieur Bruno Faucher. M. Faucher refuse

Il est proposé par M. Yvan Aubre et secondé par M. Serge Gagnon de proposer la nomination de Monsieur André Marcoux. M. Marcoux accepte

Il est proposé par M. Jean-Gabriel Rouillier et secondé par M. Lucie Fournier de proposer la nomination de Monsieur Jean Rouillier. M. Rouillier refuse.

Il est proposé par Mme Fernande Corriveau et secondé par M. Jean-Gabriel Rouillier de proposer la nomination de Madame Lucie Fournier. Mme Fournier refuse.

Il est proposé par M. Alain Rouillier et secondé par M. Gaston Pinette de proposer la nomination de Madame Suzanne Aubre. Mme Aubre accepte.

Félicitations et merci à tous les élus!

Finalement, il est proposé par Madame Sonia Nolette et secondé par M. Alain Rouillier de finaliser les candidatures telles que présentées.

14. Tirage des prix de présence

Voici les gagnants des prix de présence :

- M. Léonil Tardif – billet des fêtes du lac
- Mme Rachel Thibeault – fanal à batteries
- M. Fernand Fournier – 2 ampoules économiques
- Mme Manon Boisvert – produits ménagers sans phosphate
- M. Alain Rouillier – Lampes solaires
- M. Jean-Gabriel Rouillier – lampe 2 000 000 chandelles
- M. Alexandre Benjamin – billet des fêtes du lac
- Mme Louise Beaulieu – polo de l'ARLW
- M. Denis Rodrigue – polo de l'ARLW

15. Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Léonil Tardif et secondé par M. Robin Provencher d'accepter la levée de l'assemblée à 12h35.